



Parcours Archives des XXe et XXIe siècles européens

Master Histoire



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours Archives prend en compte les changements institutionnels et les nouveaux impératifs de gestion qui conduisent les établissements publics ou para-publics, les collectivités territoriales, les entreprises privées à une gestion autonomisée de leurs archives. La formation a pour but de former des étudiants capables de répondre à cette demande croissante de spécialiste des gestions des archives.

Elle prend en compte la multiplication des formes et des supports de stockage de l'information à usage de conservation, ainsi que la nécessité de trouver des moyens de valorisation des contenus pour en assurer la pérennité. Elle se propose d'offrir une culture scientifique, technologique et technique dans le cadre d'un enseignement ouvert sur l'Europe et en liens avec les institutions de l'UB comme la MSH de Dijon engagée dans un travail de collecte et de numérisation. Elle s'appuie sur une bonne connaissance des sociétés européennes contemporaines dans leurs aspects sociaux, politiques et culturels. Elle présente la particularité de fournir des compétences autour de types d'archives auxquels s'intéressent peu les formations classiques en archivistique. La formation proposée s'organise autour de la connaissance et du traitement des archives les plus contemporaines (archives numériques), ou d'archives nouvellement constituées comme telles (archives des centres de recherche, collections patrimoniales) et n'oublie pas les enjeux du Records management.

Elle doit rendre les étudiants capables de maîtriser des savoir-faire méthodologiques qui leur permettent de maîtriser la compréhension des documents, des savoirs techniques pour en assurer la conservation, des compétences culturelles

pour en permettre la valorisation. Elle porte sur la connaissance des nouveaux supports archivistiques (bases de données archivistiques) et la maîtrise des techniques de traitement de l'information (multimédia, traitement de l'image et du son).

Compétences acquises

Maîtriser le cadre législatif, les règles de droit qui régissent la déontologie du métier, notamment en matière de communication d'archives et de propriété intellectuelle.

Appliquer les techniques de traitement des fonds et maîtriser les sciences qui peuvent être auxiliaires (diplomatique, techniques de classement et de catalogage, outils informatiques).

Maîtriser les règles de gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives, notamment les procédures réglementaires et normatives (gestion des archives courantes et intermédiaires, évaluation et sélection, archives électroniques) et la réflexion internationale dans ces domaines.

Pouvoir énumérer les fonds conservés dans son service et pouvoir les enrichir par des fonds extérieurs susceptibles de les compléter.

Maîtriser les règles de conservation préventive, de restauration ; les règles et techniques des bâtiments d'archives ; les normes applicables à la conservation des différents supports de production d'archives.

Diriger une équipe d'archivistes.

Communiquer et diffuser les documents à bon escient et à qui de droit.

Organiser un fonds ou diriger des travaux de classement, rédiger ou corriger un inventaire.



Organiser une collecte des fonds publics, prospecter et faire entrer des fonds privés.

Comprendre le fonctionnement des services producteurs pour apporter une expertise dans le domaine de la conservation, de la collecte, du tri, du classement et de la communication des archives ou documents.

Développer la recherche administrative et scientifique via sa propre expertise sur les fonds.

Diagnostiquer l'état de conservation des fonds et les éventuelles causes structurelles dont il dépend ; déterminer types de fonctionnements induits par le bâtiment ; établir un programme de bâtiment.

Concevoir une exposition et proposer des outils de médiation en combinant une présentation scientifique et des outils accessibles à tous, y compris les publics empêchés, bref valoriser les archives.

Organisation

Contrôle des connaissances

- **Modalités de contrôle des connaissances:**

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

- **Sessions d'examen en Master 2:**

Première session : janvier pour le semestre 3 et juin pour le semestre 4

Deuxième session : septembre pour les deux semestres

- **Règles de validation et capitalisation:**

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une

UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

REDOUBLEMENT : Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Les candidats relevant de la formation continue doivent contacter le Service commun de formations continue et par alternance de l'université de Bourgogne (SEFCA) : formation.continue@u-bourgogne.fr

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Après la semaine de Rentrée académique, le rythme permet l'acquisition des fondamentaux avec 2 semaines d'enseignements qui alternent avec une semaine chez l'employeur. A partir du mois de février, l'apprenti est en immersion complète chez son employeur jusqu'à la soutenance en septembre, hormis quelques jours de retour sur le campus pour différents bilans d'étape.

Les candidats relevant de la formation continue doivent contacter le Service commun de formations continue et par alternance de l'université de Bourgogne (SEFCA) : formation.continue@u-bourgogne.fr



Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : de 4 à 6 mois

Le stage devra :

- Être en rapport avec les objectifs de la formation
- Se dérouler, en dehors des périodes d'enseignements et d'examens
- Être soumis à l'accord du responsable de la formation
- Faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté au moins 3 semaines avant le début du stage

Admission

Conditions d'accès

• **En M2 :**

Accès de plein droit : pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du master mention Histoire de l'université de Bourgogne.

Accès sur validation d'acquis : pour les étudiants ayant validé une 1^{ère} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{ère} année de master dans une autre université. Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur l'application **eCandidat** : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

- **Étudiants internationaux :** candidature sur le site Études en France

Modalités de candidatures

Admission de plein droit pour les étudiants de l'UB ayant validé la 1^{ère} année du master Histoire à l'uB; admission

sur dossier pour les étudiants titulaire d'un M1 d'une mention différente et pour les étudiants venant d'une autre université et dossier pour les candidatures internationales.

Attendus / Pré-requis

Être titulaire d'un Master 1 mention Histoire.

Pré-requis recommandés

Être titulaire d'un Master 1 mention Histoire et d'une licence mention Histoire.

Et après

Poursuite d'études

A l'issue de la certification, les apprenants sont immédiatement opérationnels mais peuvent poursuivre, soit en passant les concours de la fonction publique comme celui d'attaché territorial, soit en Doctorat. A l'issue du master, les étudiants peuvent s'orienter vers la préparation d'une thèse de doctorat. Différentes sources de financement sont disponibles couvrant les 3 années de cette préparation (contrat doctoral du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, contrat CIFRE, bourses régionales, contrats ANR...).

Débouchés professionnels

Cette formation évolutive s'adresse aux futurs professionnels de la gestion des archives papier et numérique (textes, images et sons) :

- chargés de mission des collectivités territoriales appelées à traiter des archives et à en assurer la conservation
- chargés de mission dans les entreprises appelées à gérer les archives anciennes mais aussi à préparer la gestion



des archives produites au cours de l'activité (*records management*)

- assistants techniques et ingénieurs d'étude des laboratoires de recherche pour les former au traitement spécifique des archives de la recherche (collecte, classement et traitement pour de nouveaux usages scientifiques)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

François JARRIGE

✉ françois.jarrige@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Manon LERAT

UFR Sciences humaines

4 bd Gabriel

21072 DIJON cedex

03.80.39.56.13

manon.lerat@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

L'enseignement associe en priorité les activités propres aux métiers d'archiviste (tri, tableau de gestion, normes, utilisation d'un logiciel, etc.), les techniques du son, de l'image et de la numérisation, le droit européen des archives, ainsi qu'une présentation minutieuse des grandes institutions archivistiques et patrimoniales, de leur politique, et des enjeux afférents.

Les étudiants effectuent obligatoirement un stage compris entre 4 et 6 mois (faisant l'objet d'une convention de stage) à l'issue duquel ils rédigent un mémoire associant une présentation de leur activité professionnelle et une démarche réflexive.

Master 1 Histoire (Tronc commun)

Semestre 1 M1 Histoire

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Séminaires transpériodes	UE		24h				6 crédits
Constructions politiques et sociétés	Matière		12h				
Espaces et représentations des pouvoirs	Matière		12h				
Politiques et pratiques culturelles	Matière		12h				
Production, consommation et circulation des biens et des richesses	Matière		12h				
UE2 Socle disciplinaire	UE		36h				9 crédits
Enjeux et questions des mondes anciens et médiévaux	Matière		36h				
Enjeux et questions des mondes modernes et contemporains	Matière		36h				
UE3 Outils et techniques	UE			24h			6 crédits
Epigraphie ancienne	Matière		12h				
Paléographie et analyse de documents du Moyen Age et de l'époque moderne	Matière			12h			
Institutions et pratiques patrimoniales	Matière		12h				
Outils numériques	Matière			12h			
Corpus et pratiques des archives contemporaines	Matière			12h			
Les méthodes de l'histoire contemporaine	Matière			12h			
UE4 Langue	UE			12h			3 crédits
Anglais	Matière			12h			
Allemand	Matière			12h			
Italien	Matière			12h			
Espagnol	Matière			12h			
Latin	Matière			12h			
Grec	Matière			12h			
UE5 Mémoire et encadrement de la recherche	UE						6 crédits



Semestre 2 M1 Histoire

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Mémoire et encadrement de la recherche	UE						9 crédits
UE7 Outils et techniques	UE			36h			9 crédits
Epigraphie ancienne	Matière		12h				
Epigraphie ancienne (Epigraphie latine : approfondissement)	Matière			12h			
Paléographie et analyse de documents du Moyen Age et de l'époque moderne	Matière			12h			
Images et sociétés des mondes anciens et médiévaux	Matière			12h			
Cultures visuelles	Matière		10h				
Outils numériques	Matière			12h			
Corpus et pratiques des archives contemporaines	Matière			12h			
Les méthodes de l'histoire contemporaine	Matière			12h			
UE8 Option	UE		24h				6 crédits
Images, médias et société de l'Antiquité à nos jours	Matière		24h				
Guerres, résistances et conflictualités dans les mondes modernes et contemporains	Matière		24h				
UE9 Langue et Option libre	UE						6 crédits
Langue	Matière			12h			
Anglais	Matière			12h			
Allemand	Matière			12h			
Italien	Matière			12h			
Espagnol	Matière			12h			
Latin	Matière			12h			
Grec	Matière			12h			
Option libre	Matière		12h				

Master 2 Archives

Semestre 3 M2 Archives

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Archivistique 1	UE			70h			8 crédits
Tri et tableau de gestion des archives	Matière			20h			
Conservation et valorisation des archives: archivistique	Matière			22h			
Pratiques, manipulations et inventaires des archives et Immersion ADCO	Matière			28h			
UE2 Archivistique 2	UE		12h	40h			7 crédits
Normes et archivistiques (logiciels)	Matière			28h			
Archives audiovisuelles et numériques	Matière		12h				
Anglais	Matière			12h			
UE3 Méthodes	UE		48h				6 crédits



Droit des archives	Matière	24h	
Archives des XXe et XXIe siècles: centres et politiques archivistiques	Matière	24h	
UE4 Enjeux archivistiques et cultures contemporaines	UE	86h	9 crédits
Archives et recherche, conférences	Elément constitutif	24h	
Institutions et politiques culturelles	Matière	20h	
Echelles administratives des politiques archivistiques	Matière	18h	
Pratiques et politiques archivistiques nationales et internationales	Matière	24h	
Formes du patrimoine	Matière	12h	
UE5 Mise en situation professionnelle	TER/Eval		2 crédits
Prépro/Gestion de projet/Organiser et valoriser les données (alternants)	TER/Eval		
Préprofessionnalisation (étudiants en FI)	TER/Eval		

Semestre 4 M2 Archives

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Stage et mise en situation professionnelle	TER/Eval						30 crédits
Rédaction du mémoire/Gestion de projet/organiser et valoriser les données (alternants)	TER/Eval						
Rédaction du mémoire (étudiants en FI)	TER/Eval						